

Safran prend des mesures pour s'adapter à la crise actuelle

- Renforcement du plan d'adaptation
- Retrait des objectifs 2020
- Annulation de la proposition de versement du dividende 2019 pour un montant d'1 Md€
- Nouvelle ligne de crédit de 3 Mds€

Paris, le 26 mars 2020

Le Conseil d'administration de Safran (Euronext Paris : SAF), présidé par Ross McInnes, s'est réuni le 26 mars 2020 pour examiner le plan d'action préparé par la Direction générale en réponse à l'impact de la pandémie du Covid-19.

Commentaire du Directeur Général

Philippe Petitcolin a déclaré :

« En cette période critique, notre attention se concentre sur la protection de nos collaborateurs et le suivi de nos clients et fournisseurs. Tout en préservant la trésorerie à très court terme, nous nous préparons à rétablir et à renforcer nos opérations pour être prêt dès que la situation sera restaurée. Comme nous l'avons démontré dans les crises précédentes, notre agilité et notre résilience permettront à Safran de surmonter ces défis et de consolider sa position dans le futur, j'en suis convaincu. »

Plan d'adaptation

Le Groupe coordonne de manière régulière et proactive les efforts de l'ensemble de ses filiales et de ses sites dans tous les pays où il est présent afin de s'assurer des priorités pour faire face à la crise :

- La protection des salariés par une organisation du travail adaptée ;
- Les réponses aux demandes des clients notamment en termes de calendrier de livraisons ;
- La résilience et la flexibilité de la chaîne d'approvisionnement
- La gestion de la trésorerie et de la liquidité du Groupe dont le faible endettement constitue un atout.

La Direction générale salue la mobilisation et la réactivité de l'ensemble des collaborateurs, facteur de confiance dans la capacité de l'entreprise à relever les défis actuels.

Les usines chinoises sont déjà totalement opérationnelles et les sites européens redémarrent progressivement.

Les actions mises en place depuis le mois de décembre 2019 en réponse à la décision de Boeing d'arrêter la chaîne d'assemblage du Boeing 737MAX sont amplifiées.

D'importantes mesures sont actuellement mises en oeuvre comme une pause dans les investissements, la définition de nouveaux objectifs pour la R&D et la baisse des coûts directs et indirects. Safran utilisera également les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics notamment le recours à l'activité à temps partiel.

Objectifs 2020

Compte tenu du caractère inédit de la situation, de l'impact à venir encore incertain pour ses clients des mesures mondiales adoptées pour endiguer la pandémie, Safran retire les objectifs pour 2020 annoncés précédemment.

Quand les impacts sur l'activité et les mesures d'ajustement pourront être évalués avec suffisamment de précision, Safran les partagera avec la communauté financière.

Dividende 2019

Le Conseil d'administration de Safran, dans sa séance de ce jour, a décidé de ne pas proposer lors de son Assemblée générale annuelle le paiement en 2020 du dividende au titre de l'exercice 2019.

Le projet précédemment annoncé d'un dividende de 2,38 € par action traduisait les très bonnes performances de Safran en 2019 et les objectifs 2020 qui prévalaient en février dernier lors de la réunion du Conseil. Compte tenu du nombre d'actions en circulation, le versement du dividende aurait représenté un décaissement de l'ordre de 1 Md€ en juin 2020.

Dans un souci de responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes de Safran, cette décision préserve les ressources du Groupe pour assurer la protection de ses collaborateurs, maintenir la continuité des opérations notamment pour ses fournisseurs, accompagner ses clients et assurer la liquidité dans un contexte incertain.

Assemblée générale

L'Assemblée générale mixte sera convoquée pour se tenir le 28 mai 2020, au Campus Safran - 32, rue de Vilgénis - 91300 Massy.

La date, le lieu et les modalités de participation physique à l'Assemblée sont susceptibles d'évoluer en fonction d'impératifs sanitaires et/ou réglementaires/légaux. En particulier, l'Assemblée pourrait être tenue à huis clos (hors la présence physique des actionnaires).

Ainsi, les actionnaires seront vivement invités à exprimer leur vote par correspondance (ou par internet avant l'Assemblée Générale) ou à donner pouvoir au Président de l'Assemblée.

Les actionnaires seront également invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2020 sur le site de la Société pour toute information sur ce sujet : <https://www.safran-group.com/fr/finance/assemblee-generale>

Liquidité

Au 31 décembre 2019, la dette financière nette du Groupe s'établissait de la façon suivante :

- trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 632 M€
- passifs financiers portants intérêts de (6 779) M€
- et juste valeur des instruments dérivés de 33 M€.

Entre le 1^{er} janvier et le 24 mars 2020, la génération de trésorerie a permis d'améliorer la dette financière nette de 900 M€ environ (donnée non auditée). A ce jour, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 3,1 Mds€ (donnée non auditée), dont 2,8 Mds€ (donnée non auditée) sont disponibles immédiatement ou à moins de 90 jours.

L'encours du programme de **commercial paper** de Safran (NEU CP) est tiré à hauteur de 1 802 M€ et 419 M€ souscrits par un FCPE du plan d'épargne Groupe, avec des maturités s'étalant de fin-avril à mi-mai 2020.

Deux emprunts obligataires arrivent à échéance en 2020 : une obligation à taux variable d'un montant nominal de 500 M€ le 13 juillet et une autre dette, à taux fixe, d'un montant nominal de 99 M€ le 27 juillet, soit un montant total de 599 M€.

Safran annonce la mise en place en cours d'une nouvelle ligne de crédit de 3 Mds€, d'une durée pouvant aller jusqu'à deux ans qui vient s'ajouter à sa ligne de crédit actuelle de 2,52 Mds€ non tirée à ce jour et arrivant à échéance en décembre 2022.

Sur la base de ces éléments et en tenant compte de l'annulation du dividende 2019, le Groupe dispose de liquidités suffisantes pour financer la poursuite de son activité.

Au regard de l'évolution du cours de bourse actuel de Safran, le Conseil d'administration de Safran se réserve la possibilité d'engager un nouveau programme de rachat d'actions quand les conditions le permettront.